

INFO RAPIDE JANVIER 2026



Union Fédérale des Consommateurs

UFC QUE CHOISIR Mont de Marsan
Maison Camille Pédraré
89 bis Rue Martin Luther King
4000 MONT DE MARSAN

Tél : 05 58 05 92 88

Email : contact@montdemarsan.ufcquechoisir.fr

Votre association locale est ouverte au public :

- à **Mont de Marsan** sans rendez-vous de **14h à 17h00** le lundi, mercredi, vendredi.
- à **Dax** tous les mardis matin de chaque mois, **sur rendez-vous**, de 9h à 11h30 :
Maison de la Chasse et de la Pêche
Rue des Cyclamens.
- Vous pouvez également nous joindre au **téléphone tous les jours sauf le mardi et jeudi matin** ou laisser un message sur le répondeur.

Notre association met aussi à votre disposition un site internet :

montdemarsan.ufcquechoisir.fr

L'adhésion n'est pas une contrepartie d'un service.

La loi nous impose de conseiller et/ou de traiter les problèmes de nos seuls adhérents.
(loi 71-1130 du 31/12/1971).

Sécuriser les bagages, vélos, clés...

Vous perdez souvent vos clés, votre vélo a disparu, les balises Bluetooth et traceurs GPS localisent vos affaires depuis votre téléphone.



Deux types de balise :

- Celles qui utilisent un signal Bluetooth. Leur portée reste limitée entre 50 et 120 mètres.

Exemple, clés égarées, un simple appui dans l'application suffit à déclencher une sonnerie et le téléphone vous indique la direction
- Celles qui utilisent les satellites pour permettre une localisation en temps réel, sans limite de distance à l'aide d'un traceur. Elles nécessitent un abonnement pour couvrir les frais de transmission des données.

Exemple une valise égarée, un vélo dérobé. Le traceur GPS enregistre le trajet à la trace. Il doit être placé dans un endroit discret. Moins il est repérable des voleurs, plus vous avez de chance de retrouver vos biens.

Les traceurs GPS enregistrent les trajets jour après jour. Cela peut être pratique pour suivre votre animal.

Cyberarnaques

Moments de solde, de promotion ; sur internet les offres alléchantes sont légions.



Faux sites marchands, promotions invraisemblables, service après vente illusoire , les fraudeurs sont pleins de ressources pour tromper le consommateur.

Les faux sites sont indétectables si nous n'y prenons pas garde.

Avant de passer une commande, il est impératif de vérifier le site et de ne pas cliquer en premier sur l'offre alléchante.

Au préalable, il faut rechercher le site via votre moteur de recherche et via l'adresse URL. Elle doit être https://. Le S signifie que le site est sécurisé.

Il faut continuer la vérification par la recherche en bas de page du site des mentions légales.
Un site sérieux indique ces mentions, cela permet de voir le siège social de la société et les garanties légales qui sont derrière par rapport au code de la consommation (garantie, SAV,...).

Soyez vigilant face à l'usurpation d'identité des sites, cela consiste à se faire passer pour un tiers de confiance via un mail d'appel avec consigne de cliquer sur un lien.
Avant vérification ne cliquer jamais sur les pièces jointes.

A titre d'exemple, en ce moment des mails arrivent au nom d'Amazon Prime qui vous annonce vous être abonné pour 3 ans. Ne pas donner suite si vous recevez cette information. Je vous invite à lire l'article à ce sujet de l'association locale de Toulon.